

ASSEMBLÉE NATIONALE
24 février 2023

GARANTIR LE RESPECT DU DROIT À L'IMAGE DES ENFANTS - (N° 758)

AMENDEMENT

N° CL20

présenté par

Mme Desjonquères, M. Balanant, Mme Brocard, Mme Jacquier-Laforge, M. Latombe et
M. Mandon

ARTICLE 4

Retiré avant publication.